

Enseignants, nous disons non au « stage de seconde » obligatoire pour 500 000 élèves dès juin 2024 dont le principal objectif est de généraliser le Service national universel (SNU)

Le 29 novembre 2023, le Journal officiel publie un décret et un arrêté signés par Mme Borne, M. Attal et M. Darmanin qui rendent obligatoire « **une séquence d'observation en milieu professionnel en classe de seconde générale et technologique [...] d'une durée de deux semaines [...] pendant le dernier mois de l'année scolaire** » (juin).

Dès le 30 novembre, les ministres Le Maire et Attal ont lancé la « *mobilisation générale du monde de l'entreprise en faveur des stages de seconde* » en compagnie des représentants du patronat. Le président du Medef, sur la lancée de sa lettre ouverte aux enseignants du 14 novembre affirmant « *sans entreprise, pas d'école* », n'a pas caché son enthousiasme, promettant une « *sur-mobilisation* ».

Enseignants, nous savons que très peu parmi les 500 000 élèves de seconde trouveront un stage en juin en rapport avec leurs souhaits d'orientation professionnelle. Le gouvernement le sait aussi, lui qui compte utiliser l'impasse dans laquelle vont se retrouver nombre d'élèves de seconde – particulièrement ceux des milieux populaires – **pour généraliser le Service national universel**, pourtant massivement rejeté par les jeunes !

L'arrêté prévoit en effet que les élèves, « *à leur demande, [...] peuvent être dispensés de la séquence d'observation* » s'ils « *effectuent pendant le dernier mois de l'année scolaire le séjour de cohésion ou [...] la mission d'intérêt général* » qui ont été institués par le décret de juillet 2020 sur le **Service national universel (SNU)**.

Voilà comment le ministre Attal compte mettre en œuvre ce qu'il affirmait devant le Sénat le 17 octobre, à savoir que « *nous devons aller vers la généralisation du Service national universel pour que l'école puisse assumer pleinement cette mission* » de « *formation du citoyen* ».

Formation du citoyen, le séjour de cohésion SNU, ou tentative d'embrigadement ? Un séjour où chaque jour « *commence par le lever des couleurs, rituel républicain pendant lequel on lève le drapeau français et on chante l'hymne national, La Marseillaise* ». Un séjour pendant lequel une journée entière est animée par des militaires, « *consacrée à la découverte du monde de la*

défense et des armées ». Un séjour au terme duquel le « *bourrage de crâne* » se conclura par une invitation très insistante à s'engager dans l'armée.

Ce dispositif est le prolongement des « *lycées et classes engagés* » promouvant le SNU et de l'objectif de « *développer sur tout le territoire français les classes de défense, notamment pour les élèves de troisième* » inscrit dans la loi de programmation militaire (qui a vu son budget augmenter de 40 %, pour atteindre 413 milliards d'euros), en vue du « *renforcement du lien entre la jeunesse et les armées* ».

Nous, soussignés, affirmons que ce n'est pas le rôle de l'école de fournir davantage de main-d'œuvre gratuite aux entreprises, et encore moins d'aider l'armée à renforcer ses effectifs pour préparer la guerre avec toute la barbarie qui l'accompagne.

Le rôle de l'école, c'est de permettre aux jeunes, par les enseignements qu'elle dispense, de préparer leurs diplômes, d'aider à leur émancipation pour qu'ils puissent le plus librement possible construire leur avenir.

Au Conseil supérieur de l'Éducation du 16 novembre, les projets de décret et d'arrêté instaurant le « stage de seconde » ont reçu un avis défavorable, avec seulement 8 voix pour et 59 voix contre. Mais encore une fois, le gouvernement est passé en force.

Nous, soussignés, professeurs ou personnels d'écoles primaires, de collèges, de lycées, d'universités :

- parce que nous estimons que la place des jeunes est à l'école, pas dans les casernes, ni dans les centres de SNU ou en « milieu professionnel »,
- parce que l'argent doit être utilisé pour l'école, pas pour la guerre,

considérons qu'il y a urgence à ce que l'unité des enseignants et des parents avec les organisations syndicales et les fédérations de parents d'élèves se réalise pour **l'abrogation immédiate** des textes instaurant le « stage en seconde » et la généralisation du SNU !

Signez l'appel au verso. ►

203 premiers signataires : 08 : Bouvier Laurent (lycée) ; Delaunay Thierry (lycée) ; Dumouch Rodolphe (lycée) ; Garon Sylvain (collège) ; **13 :** Baurand Nicolas (collège, syndicaliste) ; Brandely Emmanuel (lycée) ; Buonocore Guillaume (collège, militant syndical) ; Carrié Emmanuel (lycée, syndicaliste) ; Combes Jean-Philippe (lycée) ; Gerber Muriel (lycée) ; Lions Claire (lycée) ; Lopez Cécile (collège, syndicaliste) ; Mignot Yacha (lycée, syndicaliste) ; Moreno Patrick (lycée) ; Pernice Stéphane (lycée, syndicaliste) ; Piaszczyński Kevin (lycée) ; Plé Séverine (collège) ; Prieur Laure (lycée) ; Raynaud Coralie (collège, syndicaliste) ; Simon Anaïs (CPGE) ; Williot Agnès (lycée) ; **21 :** Alix Annick (lycée, syndicaliste) ; Morland Nathalie (lycée) ; **22 :** Brin Céline (LP) ; Floc'h Steven (lycée) ; Rota Antony (lycée) ; Weber Carine (lycée, syndicaliste) ; **28 :** Boileau Patricia (collège) ; Desset Carine (collège) ; **29 :** Lallement Christelle (collège) ; **33 :** Bèque Angélique (lycée) ; Brasse Stéphane (lycée) ; Brengues Johanne (lycée) ; Denninger Sandrine (lycée) ; Hernandez André (lycée, syndicaliste) ; Lagbouri Mohamed (CIO) ; Nowak Julie (collège) ; Vergnaud Katia (lycée) ; **34 :** Benama Malika (lycée) ; Bridai Pascale (lycée) ; Carathanassis Hélène (collège) ; Douet David (collège) ; Esquiva Marie-José (collège) ; Faure Christèle (collège) ; Guy-Benech Audrey (lycée) ; Marchal Mathieu (collège, syndicaliste) ; Paux Marie-Hélène (collège) ; Peignot Isabelle (lycée) ; Thomas Catherine (lycée) ; Trousselier Sylvie (LP) ; **38 :** Agrapart Amandine (lycée) ; Aime Éric (lycée) ; Baransea Marion (lycée) ; Bey Lise (lycée) ; Boukhili Saad (lycée) ; Bourdaire Sarah (lycée) ; Brunet Antoine (lycée) ; Chassaing Marc-Antoine (lycée) ; Coduri Catherine (lycée) ; Devraigne Christophe (lycée) ; Houiller Cyril (lycée) ; Nguyen Valérie (lycée) ; Pellicier Séverine (lycée) ; Robert Amélie (lycée) ; Roux Stéphane (lycée) ; Ruan Victor (lycée) ; Zajac Alexandra (lycée) ; **42 :** Cloarec Marianne (lycée) ; **45 :** Bruneau Emmanuel (collège) ; Dachary Stéphanie (collège) ; Gadouais Anaïs (collège) ; Laurent Morgane (collège) ; Louette Hélène (collège) ; Monier Géraldine (lycée) ; Roques Marie-Gaëlle (collège) ; Thébaut Laurent (lycée) ; **47 :** Kammer Quentin (lycée) ; **49 :** Floury Emmanuelle (lycée, syndicaliste) ; **51 :** Grégoire Jean-Marie (collège) ; **54 :** Bihaki Grégory (lycée, syndicaliste) ; Dehas Farida (collège) ; Khalid Safaa (collège) ; Lanuque Jean-Guillaume (collège) ; Lecomte Clémence (collège) ; Minary Arnaud (lycée) ; **55 :** Hoscheit Simon (lycée) ; **57 :** Alif Francis (LP) ; Langlois Frédérique (collège) ; Metzinger Vincent (collège, syndicaliste) ; Pino Isabelle (collège) ; **59 :** Boisse Lucas (collège) ; Douet Sarah (lycée) ; Lamotte Sandra (lycée, syndicaliste) ; Renard Aurélien (lycée, militant syndical) ; **63 :** Lemay Tino (collège) ; **66 :** Bonnafous Saurine (lycée) ; Delus Robin (lycée) ; Févelat Corinne (lycée) ; Germann Hélène (lycée) ; Labatte Cécile (lycée) ; Lebrun France (lycée) ; Lorre Tanguy (lycée) ; Rakii Mohamed (lycée) ; Souillol Claire (lycée) ; Vinel Jean-Luc (lycée) ; **68 :** Machillot Aude (lycée) ; Messmer Serge (collège) ; **69 :** Balsalobre Joséfa (lycée) ; Bigret-Combes Lilas (collège) ; Bihonda Patrick (lycée) ; Bochard Stéphane (lycée) ; Bolea Sylvie (lycée) ; Caldero Agnès (lycée) ; Chanal Isabelle (lycée) ; Favre Marianne (lycée) ; Frosi Gilles (lycée) ; Gauthier Philippe (lycée) ; Gsouma Aïcha (lycée) ; Guilhermet Jean-Baptiste (lycée) ; Héliot Yves (lycée) ; Jouteux Mickaël (lycée) ; Klein Boris (lycée) ; Michel Jean-Luc (lycée) ; Peyramond Nathalie (lycée) ; Rougemont Emmanuelle (lycée) ; Roussel Virginie (lycée) ; Tournemille Cécile (collège) ; Ziani Sonia (lycée) ; **71 :** Chaveriat Catherine (lycée) ; Lemoine Bruno (collège) ; Sorel Gabriel (collège) ; **75 :** Amigues Stéphanie (collège) ; Bellanger Marie (lycée) ; Gloess Éric (lycée) ; Mekiri Virginia (lycée) ; Vega-Ritter Clothilde (lycée) ; Winter Maxime (CPGE) ; **76 :** Billard Julien (lycée) ; Vitard Céline (lycée) ; **77 :** Baray Élise-Anne (collège) ; Canale Aude (lycée) ; Dansokho Aminata (lycée) ; Pfister Pierre (collège) ; Rasoamanana Alyette (collège) ; **78 :** Angneroh Yann (collège) ; **84 :** Geslin Stéphane (lycée, syndicaliste) ; **92 :** Meignant Anne-Sophie (lycée, syndicaliste) ; **93 :** Albarede Arnaud (lycée, syndicaliste) ; Albarede Maria (lycée, syndicaliste) ; Bacharach Jeanne (collège) ; Bendris Lydia (lycée) ; Benoiton Cyrille (lycée) ; Bies Alexandre (lycée) ; Boiffard Cécile (lycée) ; Canérot Laurent (lycée) ; Chambonnet Laura (collège) ; Dehem Antoine (lycée, syndicaliste) ; Diagne Habibatu (lycée) ; Ferrari Stéphan (lycée) ; Frétière Mathieu (lycée) ; Gluckstein Alain (lycée, militant syndical) ; Guyot Pierre (lycée) ; Kharchafi Sophia (lycée) ; Kotcheff Irène (lycée) ; Lacoudre Fabien (collège, syndicaliste) ; Le Bouffant Maël (collège, syndicaliste) ; Le Gall Emilie (lycée) ; Leclerc Marie-Anne (collège) ; Malbosc Quentin (lycée) ; Marine-Gougeon Adelaïde (lycée) ; Merlin Lara (collège, syndicaliste) ; Michelot Nicolas (lycée, syndicaliste) ; Moinoufama Thony (lycée) ; Mouhanna Marc (lycée, syndicaliste) ; Palau Daval Nina (lycée) ; René Hanae (lycée) ; Rodes Anne (collège) ; Rouzaud Karin (collège, syndicaliste) ; Schidlower Sarah (collège, syndicaliste) ; Sérenne Mathieu (lycée) ; Tenne Pierre (collège) ; **94 :** Ballay Paul (lycée) ; Bitan Cécile (collège) ; Bonnet Mathilde (lycée) ; Chalqi Chehrazad (lycée) ; Chastel Sarah (collège, syndicaliste) ; Cousy Natacha (lycée) ; Deligny Aude (collège) ; El Hajjioui Ayoub (lycée) ; Kassi Jasmine (lycée) ; Le Coz Martin (lycée) ; Legrand Mathilde (collège) ; Lormier Laëtitia (lycée) ; Meignant Caroline (lycée, syndicaliste) ; Michard Julie (lycée) ; Michel Bruno (lycée) ; Pech Arnaud (lycée) ; Pérou Virginie (collège) ; Reynaud Vincent (lycée) ; Saadia Fakhi (lycée, syndicaliste) ; **95 :** Hervé François (lycée) ; Mendy Philippe (collège) ; Pauchet Marine (lycée).

**Je signe publiquement l'appel
pour l'abrogation immédiate des textes instaurant le stage en seconde et la généralisation du SNU.**

Nom, prénom	Qualité	Établissement	Adresse électronique	Signature

À renvoyer signé à : nonstageseconde@gmail.com